



Bulletin municipal

Mot du maire

C'est le 70^{ème} bulletin municipal, il n'y en aura pas en Mars pour respecter les lois républicaines. Je vous souhaite une bonne lecture et un bon mois de Février et de Mars.

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits). Du 04 Février 2020

➤ **Demande de subvention par le collège de Liziniat à Saint Germain Lembron :**

Le Conseil Municipal en fonction des coûts différents de chaque voyage, décide d'allouer une aide financière de 100 € par enfant domicilié sur la commune, pour les enfants partant en Angleterre, et, décide d'allouer une aide financière de 50 € par enfant domicilié sur la commune, pour les enfants partant à Guédelon.

➤ **Délégation des compétences en matière d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales :**

Dans l'objectif de donner davantage de souplesse à l'exercice des compétences et afin d'apporter des réponses opérationnelles (par exemple maîtrise d'ouvrage et recherche de subventions) aux préoccupations des territoires, la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a ouvert, dans son article 14, tant aux communautés de communes qu'aux communautés d'agglomération la possibilité de déléguer en tout ou partie à l'une de leurs communes membres ou à un syndicat intracommunautaire existant au 1er janvier 2019, les compétences relatives à l'eau, l'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines.

Le conseil municipal, décide de demander la délégation de l'eau, de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales à l'Agglo Pays d'Issoire.

➤ **Tarifs Parrot :**

Le conseil municipal décide qu'il serait plus judicieux d'être plus précis et d'appliquer un tarif horaire et non aux kilomètres :

18 € pour le forfait de 2 h, 23 € 3 h, 28 € 4 h, 33 € 5 h, 40 € journée, 6 € par heures supplémentaires.

➤ **Tarifs photocopies, plastification :**

Nouveaux tarifs 2020 en plus, le reste inchangé :

- photocopie A4 recto/verso en noir et blanc : 0.15 €
- photocopie A4 recto/verso en couleur : 0.30 €
- photocopie A3 recto/verso en noir et blanc : 0.30 €
- photocopie A3 recto/verso en couleur : 0.60 €
- plastification A4 : 1.00€ - plastification A3 : 1.50€

➤ **Ouverture station de Parrot pour les vacances de février :**

Pendant la période des vacances de Noël, la station a été ouverte du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier. Comme pressenti, la station a reçu du monde et cela a entraîné des locations de VTT à assistance électrique.

Il avait été décidé lors du conseil municipal du 08 octobre 2019, de recruter une personne par le biais d'une agence d'intérim pour quinze jours pendant les vacances de Noël soit du 21 décembre 2019 au 05 janvier 2020 ; et que s'il y a de la neige, le conseil municipal se reposerait la question pour les vacances de février.

Les vacances de février arrivent et pour l'instant il n'y a pas de neige. Cependant, vu que cette situation va se reproduire dans les années à venir, peut-être pourrions-nous faire un essai d'ouverture pendant les vacances de février, afin d'avoir un point d'accueil et de louer les vélos comme pour Noël.

Pour février 2018 et février 2019, où il y avait un peu de neige, les chiffres nous indiquent que la période propice est celle du 10 au 25 février.

Le conseil municipal décide d'ouvrir la station de Parrot du 09 février au 1er mars et d'employer une personne par le biais d'une agence d'interim.

➤ **Loyer logement la poste :**

L'appartement de la poste est occupé depuis le 13 janvier 2020 par Mme Aurore Pailler. La commune a pris à sa charge la réfection du parquet et il y a eu une entente pour que le nouveau locataire rafraichisse les murs et diverses petites réparations (siphon évier cuisine, trappe sous baignoire...). Le conseil municipal décide de prendre en charge les fournitures d'entretien (peinture), et, de dédommager la locataire à hauteur de 300 € dès que les travaux seront exécutés.

➤ **Modification du bail de Cédric Bruyère :**

Suite à la demande de Mme Blanchot pour lui attribuer 10 hectares du sectional d'Anzat, M. Cédric Bruyère a accepté de rendre 10 hectares du sectional. Aussi, il convient de modifier le bail concernant le sectional d'Anzat.

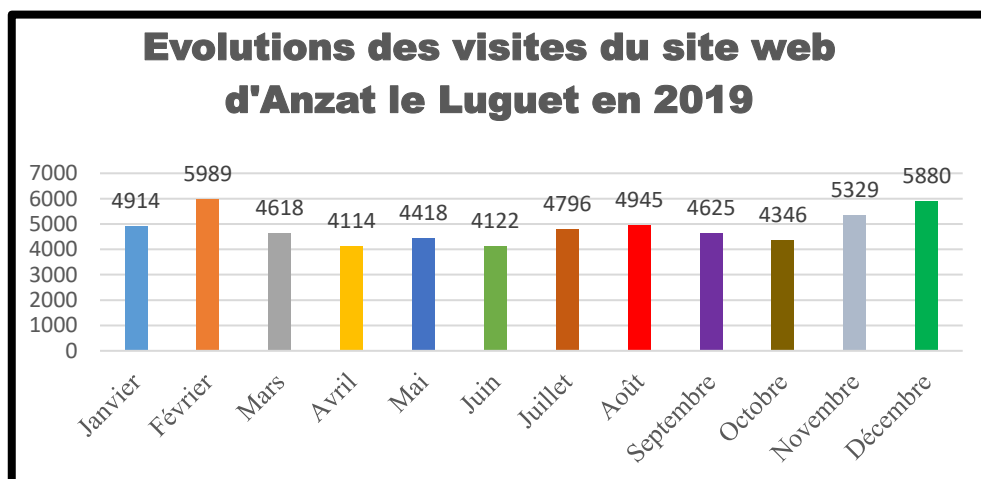
Le conseil municipal prend acte de la cession de 10 hectares sur la parcelle cadastrée ZI n°009 par M. Cédric Bruyère. Il autorise M. le Maire à modifier le bail de M. Bruyère, dès que M^c Maisonneuve aura rencontré Mme Blanchot.

➤ **Levée de la prescription quadriennale pour régularisation NBI de Cécile Roche :**

M. le Maire expose que conformément aux textes il a procédé à la reconstitution de la carrière de Mme Cécile ROCHE et qu'il s'est avéré que l'agent pouvait prétendre au versement de la Nouvelle Bonification indiciaire, équivalent à 15 points d'indice majoré pour les agents exerçant les fonctions de secrétaire de mairie. Ainsi, Mme Cécile Roche, ayant été classée sur un grade à concours permettant d'exercer les fonctions de secrétaire de mairie depuis **le 1^{er} juillet 2008**, elle aurait dû percevoir la NBI. Le rappel de versement doit être calculé sur 6 ans 6 mois en arrière, soit jusqu'au 31 décembre 2014. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2015, Mme Roche perçoit cette NBI.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de lever la prescription quadriennale et ainsi de procéder au versement de la Nouvelle Bonification Indiciaire à Mme Cécile Roche, pour toute la durée sur laquelle porte la reconstitution de carrière pour la période prescrite et de préciser que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

CROIX ROUGE « Les gestes qui sauvent » Session les 15 et 29 Février 2020, 13h à 17h





Erratum

Le secrétariat de mairie et la poste ne sont pas ouverts le mercredi contrairement à ce qui a été écrit dans le BM de Janvier.

**Lundi 9 h – 12 h 15
Mardi 9 h – 12 h 15 et 14 h 17 h
Jeudi 9 h – 12 h 15
Vendredi 9 h -12 h 15**

ANIMATIONS 2020

Février :

Dimanche 16 Février : fête de l'hiver. Jeux de société, jeux en bois, etc.... Avec la participation de l'Age d'Or. 14 h 30 à 17 h 30 Salle polyvalente.

Mars :

Samedi 7 Mars : printemps des poètes avec Maria Coury sur le thème du courage. 14 h 30 à 17 h 30. Gratuit, buvette. Salle polyvalente.

Avril :

Samedi 4 Avril : concours de belote. Comité d'animations.

Vendredi 17 Avril : théâtre. Comité d'animations.

Samedi 18 Avril : portes ouvertes CIDC Club informatique du Cézallier. 14 h 17 h. Salle du conseil.

Mai :

Vendredi 8 mai : commémoration fin de la 2^{ème} guerre mondiale au monument aux morts.

Dimanche 17 Mai : 31^{ème} randonnée. Comité d'animations.

Dimanche 31 Mai : montée aux estives.

Juin :

Samedi 6 Juin : commémoration au Bosberty.

Samedi 6 Juin : bal disco. Comité d'animations.

Dimanche 7 Juin : fête de la montagne à Parrot. Association sportive d'Anzat.

Dimanche 14 Juin : Grande fête du Cézallier à Autrac. Asso.cézallier.

Juillet :

Samedi 4 Juillet : nuit des églises. Concert musique classique à la chapelle du Luguët.

Vendredi 17 Juillet : soirée contes au buron de Vins Haut.

Samedi 25 juillet : randonnée aquarelle avec Béatrice Avenel.

Aout :

Vendredi 7 Août : nuit des étoiles. Cinéma (Asso vallée de la Sianne) et observations des étoiles (club d'astronomie de Brassac).

22 et 23 Août : fête patronale. Comité d'animations. Feu d'artifice. Municipalité.

Septembre :

[Samedi 19 Septembre](#) : journée du patrimoine. Les fours à pain, la Coustasse.

Octobre :

Bal disco. Comité d'animations.

Novembre :

[Mercredi 11 novembre](#) : cérémonie commémorative au monument aux morts.

[Dimanche 22 Novembre](#) : trail d'Anzat « la foulée Anzatoise ».

Décembre :

[Vendredi 18 décembre](#) : déjeuner des anciens.